

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse  
**Herausgeber:** Le messenger suisse de Paris  
**Band:** 4 (1958)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** Communiqué de l'ambassade

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE

L'Ambassade de Suisse rappelle que les victimes suisses de la persécution nationale-socialiste peuvent demander de bénéficier d'allocations anticipées versées par la Confédération dans les conditions fixées par l'arrêté fédéral du 20 septembre 1957.

Les intéressés doivent s'annoncer à la Commission des allocations anticipées aux Suisses victimes de la persécution nationale-socialiste, Berne 3, jusqu'au 31 octobre 1958.

★ ★ ★



M. et Mme Serra, photographiés à Jouy-en-Josas, avec leur fidèle épagneul.

Les diplomates sont des oiseaux migrateurs, disent certains, qui ne connaissent rien à la gent ailée. En effet, les diplomates ne passent pas régulièrement l'été sur un point donné du globe et l'hiver sur un autre point également fixe. Ils volent plutôt de capitale en capitale, poussés par des forces mystérieuses qui les ramènent rarement à l'un des endroits où ils s'étaient posés quelque temps, exception faite pour Berne !

Ainsi, M. Etienne Serra, premier secrétaire de l'Ambassade depuis 1953, a quitté la Ville Lumière pour Pékin. Il avait déjà exercé des fonctions officielles en France, comme vice-consul à Nancy, durant l'année 1947. Puis, on l'avait envoyé à Bagdad et, de là, à Téhéran. On le vit aussi, bien sûr, faire des stages dans les bureaux bernois...

Sa compétence, sa grande courtoisie et son esprit enjoué lui avaient rapidement valu l'estime de la colonie suisse de Paris et celle de l'administration française.

C'est à regret que nous le voyons partir avec sa très sympathique épouse, excellente femme de diplomate. Mais c'est très sincèrement aussi que nous leur souhaitons un séjour agréable en Chine et que nous faisons des vœux pour leur nouvelle mission.

## LA VIE DE LA COLONIE

### CERCLE SUISSE

26 octobre

S'il est une manifestation attendue et désirée des membres de la Colonie Suisse de Paris, c'est bien le :

#### DEJEUNER CHOUCROUTE D'AUTOMNE

du C.S.R. Aussi, cette Fête est-elle fixée au

**Dimanche 26 octobre 1958**

dans les Salons du CHALET EDOUARD, 93, avenue Secrétan, à Paris, XIX<sup>e</sup>. Métro Bolivar, à 12 h. 30 précises.

#### AU MENU :

LE RAMEQUIN AU FROMAGE  
CHOUCROUTE ALSACIENNE (très copieuse)  
LES FROMAGES DE FRANCE  
GLACE AVELINE  
CREPES DENTELLES, CAFE  
Vins d'Alsace, Moulin Rose, Bière

**PRIX :** 1.300 francs tout compris.

**A 15 h. 30 : GRANDE MATINEE DANSANTE** (gratuite)

sous la direction

de Louis DURE et ses YUNGS-FELLOWS

Une heureuse initiative et une belle occasion vous est offerte de faire plus ample connaissance avec les membres de la Colonie, et certains de passer une très agréable journée.

Venez nombreux, avec vos amis, qui seront les bienvenus, et inscrivez-vous pour le Déjeuner avant le jeudi 23 octobre, auprès du Président W. TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris, XI<sup>e</sup>. Roq. : 87-80.

LE COMITE.

**P. S. — Réservez la date du 13 décembre 1958**

#### GRANDE FETE DE NOEL

au profit des enfants de la Colonie et de leurs petits amis français suivie de **BAL DE NUIT**, dans les grands Salons du PALAIS D'ORSAY.

## COMMUNIQUÉ

Marie-Antoinette PICTET interprétera à GENEVE, le mercredi 29 octobre, le 2<sup>e</sup> Concerto en **si** bémol majeur de BEETHOVEN et le Concerto Da Camera de DANIEL-LESUR, avec l'orchestre de la Suisse Romande, sous la direction d'Edmond APPIA.

Le concert sera diffusé en émission directe par le poste émetteur suisse de Sottens (20 h. 30 - 392 m. 60).